

TABLEAU DE LA VALEUR AJOUTEE
ET DE LA CAPACITE DE PRODUCTION DES ENTREPRISES PRODUISANT DE L'ELECTRICITE
Articles 1519 D, 1519 E et 1519 F du CGI

A. Montant de la valeur ajoutée des unités de production d'électricité

Valeur ajoutée globale (2033-E-SD ou 2059-E-SD)	B7	
Ratio Montant des charges afférentes à l'activité de production d'électricité / Montant total des charges de l'entreprise	R1	

B. Liste des établissements comprenant des installations de production d'électricité d'origine éolienne ou utilisant l'énergie mécanique hydraulique des courants (article 1519 D du CGI), ou d'origine photovoltaïque (article 1519 F du CGI)

Puissance installée totale des établissements comprenant des installations de production d'électricité d'origine éolienne ou utilisant l'énergie mécanique hydraulique des courants (article 1519 D du CGI), ou d'origine photovoltaïque (article 1519 F du CGI) / Puissance installée totale	R2	
Valeur ajoutée correspondant à celle créée par les unités produisant de l'électricité d'origine éolienne ou utilisant l'énergie mécanique hydraulique des courants (article 1519 D du CGI), ou d'origine photovoltaïque (article 1519 F du CGI) (B7 x R1 x R2)	C1	

CODE NIC C8	Code département (1) D1	COMMUNE DE LOCALISATION (en toutes lettres) C9	Code INSEE de la commune (2) D3	Puissance installée en KW D4

(1) Les codes INSEE sont disponibles sur le site www.insee.fr.

(2) Les codes INSEE sont disponibles sur le site www.insee.fr.

